

02 mai 2017 -17:16

Charleroi - Bureaux satellites interfédéraux pour un meilleur équilibre entre travail et vie privée

Le mardi 2 mai 2017, Jan Jambon, vice-Premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie des Bâtiments, inaugurera le bureau satellite interfédéral à Charleroi. Des bureaux satellites ouvriront dans 15 villes où 98 postes de travail seront mis à la disposition des membres du personnel des services publics fédéraux participants.

Jan Jambon : « *Les agents de ces services publics fédéraux pourront ainsi travailler plus près de leur domicile ou de manière plus flexible quand ils seront en déplacement, ou encore éviter les problèmes de mobilité. Par cette initiative, l'État fédéral souhaite se profiler en tant qu'employeur attrayant attentif aux attentes et au bien-être de ses collaborateurs.* »

L'Etat fédéral, un employeur attrayant

Des études récentes démontrent que plus de la moitié des travailleurs craignent un burn-out.

L'augmentation de la charge de travail, les problèmes de mobilité et le stress en général peuvent toucher chacun d'entre-nous, et mener finalement au burn-out. Il est pour cela très important de trouver un bon équilibre entre travail et vie privée.

Un fonctionnaire fédéral sur trois, soit 21 288 collaborateurs, recourt déjà au télétravail. C'est un réel succès. Cependant, le télétravail n'est pas toujours possible ou ne constitue pas toujours la solution idéale. Aussi, le travail en bureau satellite représente-t-il une alternative.

Si une réunion est prévue dans une autre ville, il peut être pratique pour le collaborateur de disposer d'un espace de bureaux à proximité afin de pouvoir continuer à travailler. De cette façon, il ne doit pas retourner systématiquement à sa résidence administrative, éviter les embouteillages et peut donc travailler, tout simplement, plus efficacement.

Le travail en bureau satellite constitue, en outre, une alternative intéressante au télétravail en cas de grève des transports en commun par exemple. En effet, le collaborateur qui ne souhaite pas faire du télétravail peut trouver un lieu de travail plus proche de son domicile.

Par ailleurs, il arrive qu'un collaborateur ne souhaite pas faire du télétravail ou n'en a pas la possibilité (manque de place, vie privée, etc.) et préfère se déplacer vers un poste de travail plus proche de son domicile.

Que sont les bureaux satellites interfédéraux ?

Les bureaux satellites interfédéraux sont des bâtiments administratifs dans lesquels des postes de travail sont mis à la disposition des fonctionnaires des services publics fédéraux participantes.

Le travail en bureau satellite consiste à travailler dans un endroit autre que le lieu de travail habituel. Il peut s'agir d'un lieu de travail de sa propre organisation ou d'une organisation différente, mais qui se situe souvent dans une autre ville ou commune. Contrairement au télétravail, il ne s'agit pas de travail à

domicile.

Le travail en bureau satellite, tout comme le travail à domicile (télétravail), permettra d'optimiser davantage l'utilisation des espaces de bureaux. Travailler plus près de chez soi diminue l'empreinte écologique des organisations participantes sur le plan du trajet domicile-travail.

Combien de bureaux satellites/postes de travail sont mis à disposition ?

Pour le moment, il y a 15 bâtiments/bureaux satellites interfédéraux répartis dans le pays : Alost, Arlon, Anvers, Ath, Berchem, Bruges, Charleroi, Courtrai, Hasselt, Kapellen, Louvain, Liège, Malines, Mons, et Ostende.

Il s'agit au total de 98 postes de travail interfédéraux mis à disposition. Ce projet pilote sera évalué après 6 mois. S'il s'avère que la demande est grande, le nombre de postes de travail pourra être revu à la hausse.

Les collaborateurs du SPF Finances peuvent déjà travailler en bureau satellite dans leur propre réseau de bureaux. Il s'agit de 2 bâtiments à Bruxelles (4 postes de travail), 33 bâtiments en Wallonie (223 postes de travail) et 40 bâtiments en Flandre (197 postes de travail).

Quelles organisations publiques fédérales prennent part au projet pilote ?

Pour le moment, 6 organisations fédérales participent au projet :

- le service public fédéral Finances
- le service public fédéral Mobilité et Transports
- le service public fédéral Santé publique
- le service public fédéral Économie
- l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire
- la Régie des Bâtiments, le gestionnaire immobilier de l'État fédéral

La Régie des Bâtiments (chef de projet), Belnet et le SPF BOSA (anciennement SPF Personnel et Organisation) ont collaboré pour développer ce projet pilote avec l'aide de toutes les organisations participantes.

Concrètement, un système de réservation (Archibus) est mis à disposition, un réseau WIFI est offert et un système d'authentification (Govroam) est utilisé.

Des conditions sont-elles imposées aux bureaux satellites ?

Le travail en bureau satellite se fait sur une base volontaire, mais l'employeur n'est pas tenu de l'accorder.

Chaque organisation participante détermine elle-même les critères auxquels le travail en bureau satellite doit répondre. Ainsi, on peut par exemple fixer le nombre maximum de jours de travail en bureau satellite par semaine.

Le travail en bureau satellite est une forme d'organisation du travail qui est basée essentiellement sur une confiance mutuelle entre le dirigeant et son collaborateur.

Un poste de travail dans un bureau satellite peut être réservé avec l'outil de réservation Archibus. Ainsi, on peut voir à l'avance si un poste de travail est encore disponible. Sur ce type de poste de travail, on peut avoir accès via Govroam (une solution d'authentification et d'autorisation pour le partage d'accès réseau) au WIFI disponible.

Logo Bureau satellite interfédéral

Pour permettre d'identifier les bureaux satellites, la Régie des Bâtiments a créé un logo.

Au centre, se trouve le collaborateur/la collaboratrice devant son laptop avec autour de lui/d'elle un réseau qui est le symbole de la (l'inter)connectivité de la personne et de l'ICT ainsi que de la mobilité spatiale. La couleur verte représente la vision écologique et durable.

Le logo est disponible via wetransfer <https://we.tl/6QFdwA7UUa>

Régie des Bâtiments
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 65 11
<http://www.buildingsagency.be>

Johan Vanderborght
Porte-parole
+32 (0)479 31 26 91
johan.vanderborght@buildingsagency.be